



LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

PROPOSE

PLUSIEURS VACANCES DE POSTES

EN TANT QUE **STAGIAIRES**

AU SEIN DU PROGRAMME DE FORMATION
ATJ 2015 - LUX-DEVELOPMENT S.A.

dans le cadre de la coopération au développement.

Le contrat est fixé pour une durée initiale d'une année, renouvelable une fois. Après une formation à Luxembourg, les stagiaires travailleront dans le cadre d'un projet dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- être de nationalité luxembourgeoise ou avoir une durée minimale de résidence de 2 ans au Luxembourg.
- être âgé(e) de 32 ans au maximum au 1er janvier 2015.
- détenir le diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, ou bien pouvoir produire un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes ; ou détenir un Brevet de Maîtrise reconnu par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.
- avoir une parfaite connaissance de la langue française et d'une deuxième langue communautaire. (La connaissance du luxembourgeois et/ou d'autres langues est considérée comme un avantage).

Une première expérience professionnelle, un stage ou un bénévolat dans le domaine de la coopération au développement sont considérés comme un atout.

Le programme vise à initier les jeunes stagiaires à la problématique de la coopération au développement et à les former aux différentes tâches en rapport avec la gestion du cycle de projet.

Les candidat(e)s doivent manifester un intérêt et une sensibilité particulière pour le milieu social et culturel des pays en développement et posséder l'aptitude à vivre et à travailler dans un pays en développement.

Elles/Ils voudront soumettre une lettre de motivation, leurs notices biographiques munies des diplômes, brevets et certificats et une copie de la carte d'identité et/ou certificat de résidence (copies et sans agrafes) au plus tard pour le **vendredi, 15 mai 2015** au ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la coopération au développement, 6, rue de la Congrégation, L - 1352 Luxembourg (à l'attention de M. Marc Pitzen), en mentionnant « **Formation ATJ 2015-Lux-Development** » sur l'enveloppe.

Le ministère organisera des séances d'entretiens individuels à Luxembourg en partenariat avec Lux-Development, prévisiblement à partir de mi-juin 2015. A cet effet, une correspondance circonstanciée sera envoyée aux candidat(e)s présélectionné(e)s.